

Mars
Avril
2022

Kelou ar vro



Bien vivre à Plouédern

Réaménagement
du bourg

12
&
13



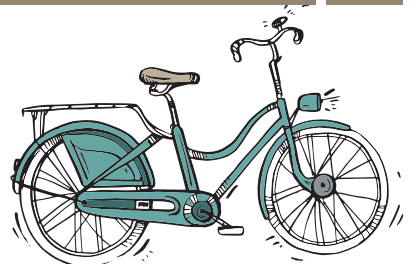
La CAPLD

14



Développer
la pratique du vélo
et de la marche

16





En ce début d'année, l'équipe municipale engage une réflexion d'ensemble sur les aménagements futurs du bourg et de ses alentours. Les objectifs portent sur la définition des orientations à mettre en œuvre afin de conforter l'attractivité et le bien vivre communal. Dans un premier temps, l'objectif est d'établir un diagnostic approfondi sur les volets fonciers, commerces, services, urbanisme et équipements publics, mobilités... Dans un deuxième temps, un schéma directeur d'aménagement sera proposé et déclinera des priorités autour d'un programme d'action à court, moyen et long termes. La démarche est conduite en concertation avec la population : un premier rendez-vous public vous est proposé le 3 mars prochain à 18 h 30 - salle Neptune.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de l'ancien « Studio 211 » ont démarré. Le nouveau bâtiment sera organisé autour de 8 logements et d'un local de 150 m² qui sera disponible pour accueillir des activités de commerce ou de service essentiels pour répondre aux besoins des habitants.

N'hésitez pas à nous soumettre des projets !

Au moment où les débats présidentiels occupent l'essentiel de l'agenda médiatique, 2022 déterminera notre avenir collectif. Si ce n'est pas encore fait, inscrivez-vous en ligne ou en mairie sur les listes électorales avant le 4 mars. Faisons les choix qui nous ressemblent, pour ne pas subir mais pour agir : votons les 10 et 24 avril prochains !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bernard Goalec, *Maire*

Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Réaménagement
du bourg

CAPLD

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
Développer la pratique
du vélo et de la marche

16

QRcode
bibliothèque



La bibliothèque de Plouédern vous accueille :

- le mardi de 19 h 30 à 20 h 30,
- le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30,
- le samedi de 10 h à 12 h.

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

Facebook mairie

Instagram mairie

QRcode mairie





BIEN VIVRE À PLOUÉDERN

Ce film de moins de 2 minutes présente notre commune de la petite enfance aux aînés en passant par l'artisanat, l'industrie, les activités sportives, culturelles... Dans ce film, on est emporté du début à la fin. Nous l'avons souhaité original, dynamique, pétillant, moderne et nous avons hâte de le présenter aux Plouédernéens(nes). Vous l'avez attendu aussi avec impatience car vous y avez contribué. Nous vous remercions vivement. Le script a été écrit par l'équipe communication au printemps 2020 puis a été mis en pause pendant plus d'un an car nous ne pouvions pas filmer à cause de la crise sanitaire. Twizéo est notre prestataire de tournage. Dès qu'il nous a été possible de filmer, nous nous y sommes donné à cœur joie. Que de beaux moments d'échanges avec la population ! Nous devons le mettre en avant lors de la cérémonie des vœux du Maire mais pour des raisons sanitaires, elle a été annulée. Nous devons donc trouver un autre moyen pour le montrer. Alors il a été mis en ligne sur le site internet, sur Facebook, Instagram en même temps que la vidéo des vœux du Maire le mercredi 5 janvier.

N'hésitez pas à le voir, le revoir et à le partager.

Vous pouvez le visualiser sur

- Youtube en tapant « bien vivre à Plouédern »
- le site internet de la commune www.plouedern.fr
- Facebook et Instagram

LES FRELONS ASIATIQUES : PIÉGEAGE ET NIDS

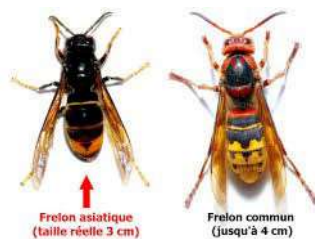
Les reines de frelons asiatiques, les « fondatrices » commencent à sortir de leur confinement hivernal et à confectionner leur nid. C'est donc la période idéale pour le piégeage, et ce jusqu'à début juin, pour limiter la prolifération des frelons asiatiques et assurer la protection de nos abeilles.

La destruction des nids de frelons asiatiques sera prise en charge par la CAPLD (ex. CCPLD) une fois le nid identifié et validé par la commune.

Important : l'entreprise ne détruit que les nids, inutile d'appeler si le nid n'est pas localisé.



Un nid primaire.



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Reconnaissance d'un frelon asiatique

Veillez prendre contact avec la mairie : 02 98 20 82 65

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE



Mi-décembre, les membres du CCAS et élus ont sillonné les routes de Plouédern afin de distribuer les colis de Noël aux aînés de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas du 6 novembre.

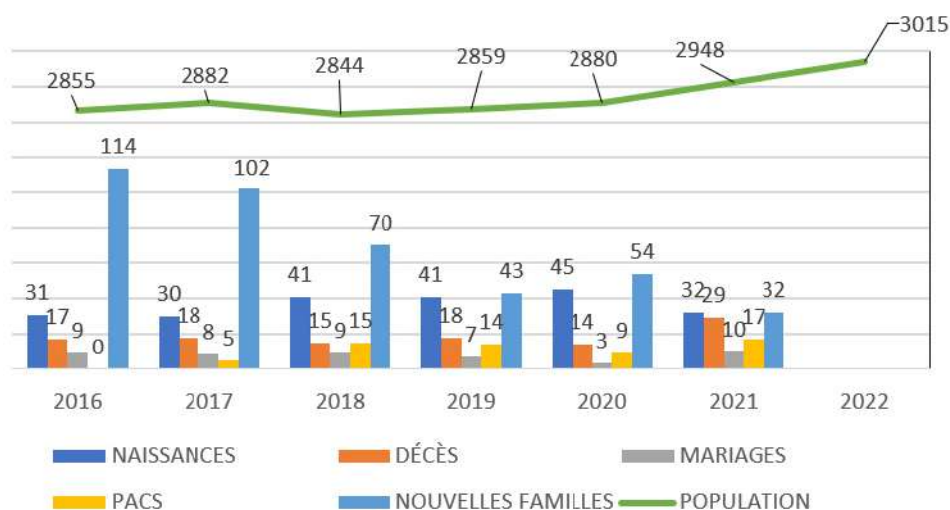
Jeudi 27 janvier, 14 colis de Noël ont également été offerts aux personnes âgées de la commune résidant en EHPAD. Tous les protocoles sanitaires ont bien évidemment été respectés lors de ces échanges.

Cette action est l'occasion de remercier toutes les personnes qui œuvrent auprès de nos aînés.

« UN SOURIRE NE COÛTE RIEN ET PRODUIT BEAUCOUP. IL ENRICHIT CEUX QUI LE REÇOIVENT, SANS APPAUVRIR CEUX QUI LE DONNENT ».

Raoul Follereau

ÉTAT CIVIL ET POPULATION ENTRE 2016 ET 2021



SEMAINE DE LA LANGUE BRETONNE

Dans le cadre du Mois de la langue bretonne, la Mairie de Plouédern, en partenariat avec l'association Ti Ar Vro Landerne-Daoulaz, la bibliothèque, la classe bilingue de l'école Saint-Edern, l'ALSH, la crèche et les associations Diatonik et Sevenadur d'an oll, organise une semaine de la langue bretonne du 9 au 15 mars 2022. Spectacle pour enfants, jeux, exposition, concert... un programme riche et tout public qui mettra la langue bretonne à l'honneur.

PROGRAMME DE LA SEMAINE

Mercredi 9 mars à 10 h 30
D'ar merc'her 9/3 da 10e30

Spectacle de chansons pour les enfants
 avec / gant Jakez ar Borgn

À la salle / Sal Steredenn Prix libre

Vendredi 11 mars à 20 h
D'ar gwener 11/3 da 8e noz

DJ Luc sort sa discothèque
avec le Centre Breton d'Art Populaire
 Venez écouter les pépites musicales et originales, tout droit sorties des bacs de Luc Danigo !
Deuit da selaou teñzor Luc Danigo !
L'occasion de (re)découvrir la musique bretonne différemment !

Bibliothèque de Plouédern / Ti mat da Lenn

Samedi 12 mars à 10 h 30
D'ar sadorn 12/3 da 10e30

Histoires en breton / Istorioù e brezhonek

Bibliothèque de Plouédern / Levraoueg Plouédern
 Pour les enfants de 3 à 8 ans
 Inscription obligatoire par mail :
 bibliotheque.plouedern@gmail.com

Samedi 12 mars à 16 h
D'ar sadorn 12/3 da 16e

Musique et chansons pour enfants en breton
avec Garlonn ha Ninnog / Sonerezh ha kanaouennoù e brezhoneg evit ar vugale gant Garlonn ha Ninnog

À la salle multi-activités, à partir de 4 ans
 Inscription obligatoire par mail :
 bibliotheque.plouedern@gmail.com



Dimanche 13 mars à partir de 10 h
D'ar sul 13/3

Jeux de piste, musique, initiation au foot gaélique... / C'hoari klask, sonerezh, tañva d'ar mell-droad Iwerzhon

Au Vallon de Milin Nevez (salle Steredenn si pluie)

Dimanche 13 mars à 16 h
D'ar sul 13/3 da 16e

Après-midi concert église de Plouédern
Goude lein, sonadeg e iliz Plouedern

Avec Kat et Fred et Sevenadur d'an Oll Prix libre

Lundi 14 mars à 18 h
D'al lun 14/3 da 6e noz

Échange sur les noms de lieux en breton (rendez-vous bilingue sur la toponymie de Plouédern) An anvioù lec'h e brezhoneg

Mairie de Plouédern / Ti-Kêr

Mardi 15 mars à 18 h
D'ar meurzh 15/3 da 6e noz

Échange : « Mettre du breton chez soi quand on ne le parle pas (encore) » Degemer ar brezhoneg er gêr

Bibliothèque de Plouédern / Ti mat da Lenn

Tout le mois de mars E-pad ar miz Meurzh

Exposition « Le vinyle et la musique bretonne » / Diskouezadeg

Bibliothèque de Plouédern / Ti mat da Lenn

L'ensemble des actions auront lieu sous réserve de la situation sanitaire et leur mise en place est conforme à la réglementation en vigueur. *Hervez ar saviad yec'hedel e cheñcho marteze an darvoudoù.*



CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ? Le Café des aidants® peut vous permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement de sortir un peu de votre quotidien.

Porté par le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) et ses partenaires (l'Association Française des aidants, la Conférence des Financeurs du Finistère et CAP Retraite Bretagne), le Café des aidants® est un lieu, en libre accès, de rencontres et d'échanges animé par des professionnels. Il est ouvert à tous les aidants du territoire.

Animées par une psychologue et un travailleur social, les rencontres se déroulent chaque premier jeudi du mois, de 14 h 00 à 16 h 00, au premier étage de la Cimenterie, 12 rue Saint-Ernel, à Landerneau. Un thème est fixé à chaque fois.

Nouveauté 2022 : Cette formule est doublée d'un deuxième créneau itinérant, au plus proche des aidants encore en activité, chaque premier jeudi du mois également, mais de 18 h 00 à 19 h 30. Les prochaines dates auront lieu :

- le 3 mars à La Martyre : Point Info, place de l'Église,
- le 7 avril à Loperhet, salle Dolmen au Foyer St-Yves, 4 route de Rostiviec,
- le 5 mai à Plouédern, à la bibliothèque,
- le 2 juin à La Martyre : Point Info, place de l'Église.



Thèmes des prochaines rencontres à Landerneau et dans les communes :

- jeudi 3 mars : Comment se parler, dire les choses ?
- jeudi 7 avril : Quels besoins et quels droits pour les aidants ?
- jeudi 5 mai : Maintenir une communication avec ses proches.
- jeudi 2 juin : Et ma propre santé dans tout ça ?

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Contact et inscriptions : CLIC du Pays de Landerneau-Daoulas au 02 98 85 99 08 / clic@capld.bzh

CONFÉRENCE ET ATELIERS VAS-Y SUR L'HABITAT

Comme la majorité des 60 ans et plus, vous souhaitez rester chez vous dans les meilleures conditions. Vas-Y peut vous éclairer sur les multiples possibilités, vous faire découvrir des astuces pour aménager votre domicile afin qu'il reste un lieu de vie agréable et sécuritaire.

Vas-Y propose des informations simples sur les questions compliquées de succession. Ce n'est ni trop tôt, ni trop tard pour vous informer !



Une conférence ainsi que 3 ateliers gratuits vous sont proposés et seront animés par un ergothérapeute, salle du conseil de la Mairie de Plouédern, sur la thématique « L'adaptation du logement ».

Conférence le vendredi 25 mars, de 14 h 30 à 16 h, complexe Steredenn.

- Informer sur les opérateurs locaux intervenants pour l'amélioration de l'habitat, diagnostics et financements de l'ANAH.
- Proposer des exemples concrets s'appuyant sur des parcours de personnes.
- Essai et démonstration de matériel, d'aides techniques pour faciliter le quotidien...

Ateliers les mercredis 30 mars, 6 et 20 avril, de 14 h à 16 h, salle du conseil.

Groupe de 10 personnes pour la série des 3 ateliers proposés (sur inscriptions après la conférence ou auprès de la Mairie).

L'ensemble des séances abordent l'aménagement du domicile, les démarches possibles, la prévention des risques domestiques avec un apport théorique et surtout des exercices pratiques. Intervention du SDIS29 et du bus Preven'ty.

Pass vaccinal et masque obligatoires.

Pour en savoir plus :
06 34 84 57 49 – vas-y@ildys.org – www.vas-y.bzh

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Les élections présidentielles auront lieu
les dimanches 10 et 24 avril 2022.
Pour information les législatives se tiendront
les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Date limite des inscriptions afin de pouvoir voter aux élections :
Présidentielles, le vendredi 4 mars 2022 en version papier (le mercredi 2 mars avec inscription en ligne)
Législatives, le vendredi 6 mai 2022 (le mercredi 4 mai avec inscription en ligne)

Inscriptions

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques n'étant pas déjà inscrits sur une liste électorale ou ayant changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription :

- soit en se rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669* 02, téléchargeable sur internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Bureaux de vote

Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h.

Les deux bureaux se situent au complexe Steredenn, route du stade.

- Bureau 1 : salle Neptune (Plouédern Nord-Est)
- Bureau 2 : salle Orion (Plouédern Sud-Ouest)

Votre bureau est indiqué sur votre carte d'électeur. Elle sera à présenter au moment du vote. Elle atteste de votre inscription sur la liste électorale de la commune.

Papiers d'identité pour voter

Pour voter, vous devez prouver votre identité et présenter obligatoirement une pièce d'identité avec photo.

Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

NOUVEAUTÉ

À compter du 1^{er} janvier 2022, le mandataire peut être inscrit dans une autre commune que le mandant. En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Le mandataire doit également avoir la qualité d'électeur au regard de l'élection concernée.

Les électeurs peuvent disposer d'un maximum de deux procurations dont une seule établie en France.

Où faire la démarche ?

Le mandant peut se présenter :

- dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il soit),
- ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Comment faire la démarche ?

Le mandant a la possibilité :

- de se rendre auprès des autorités et de remplir le formulaire papier fourni sur place

- ou de remplir puis d'imprimer le formulaire disponible sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) Cerfa n°14952*03, avant de se rendre auprès des autorités compétentes.

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>)

Le mandant doit impérativement renseigner sur le formulaire de procuration son numéro national d'électeur ainsi que celui de son mandataire (numéro inscrit sur votre carte d'électeur ou récupéré sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr))

- ou d'utiliser la télé-procédure « Maprocuration » :

www.maprocuration.gouv.fr

Il s'agit d'un dispositif en 2 étapes.

1. Effectuez votre demande de procuration en ligne. Le mandant accède à la télé-procédure en se connectant avec le télé-service « FranceConnect ».

2. Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

Même si une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Déroulement du vote

Le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

TRAVAUX ET DÉVIATION

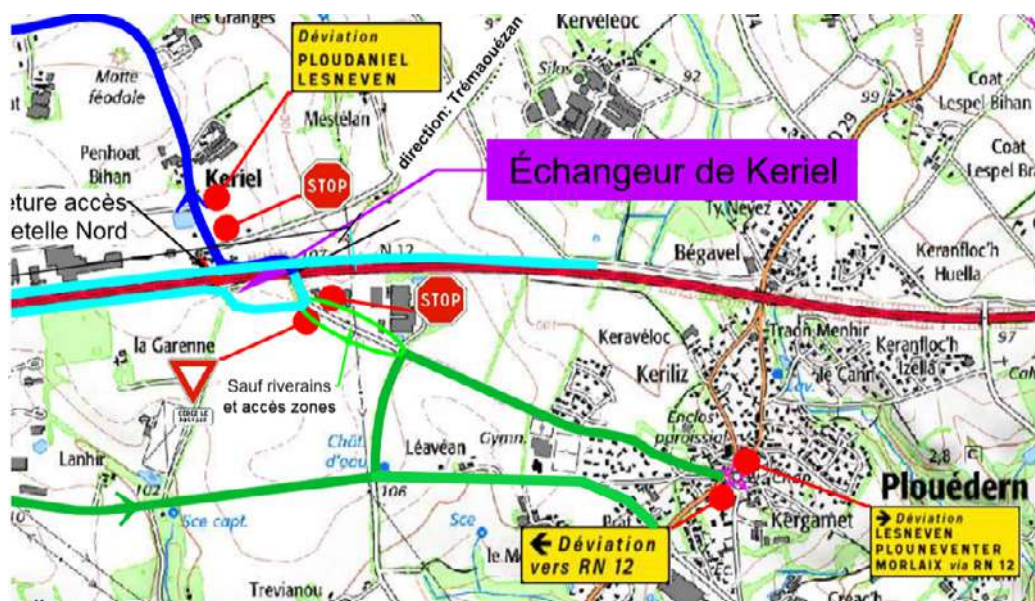
À partir du 1^{er} mars prochain et jusqu'au 31 juillet, les travaux de la RD 770 vont entrer dans une nouvelle phase qui va nécessiter la fermeture de la voie entre l'Auberge Neuve et la zone de Mescoden.

Deux itinéraires spécifiques de déviation seront proposés et balisés :

Les voitures, les camions en desserte locale, les engins agricoles et les cars emprunteront les voies communales de Ploudaniel et de Plouédern entre l'Auberge Neuve et l'échangeur de Keriel. La bretelle de sortie de l'échangeur de Keriel en venant de Lan-

divisiau sera fermée pour assurer de bonnes conditions de sécurité sur l'itinéraire de déviation. Un itinéraire conseillé sera signalé aux usagers de la RN12 dès Landivisiau pour rejoindre Ploudaniel. Toujours dans un souci de sécuriser l'itinéraire, la liaison de Plouédern vers l'échangeur de Keriel sera interdite au transit hors engins agricoles. Durant le temps des déviations, les commerces et les entreprises des secteurs de Mescoden et de Keriel resteront accessibles et ouverts.

Les poids lourds seront déviés par la RD788 et la RD59, en passant par Le Drennec, Plabennec et Kersaint-Plabennec.



Infos pratiques

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS ET AUX NOUVELLES ENTREPRISES

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Les nouvelles entreprises sont également invitées à se présenter en mairie.

RECENSEMENT DES JEUNES

RCO : Recensement Citoyen Obligatoire
Modalités de recensement des françaises et des français nés aux mois de mars et avril 2006. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Ambre MANACH, 21 lieu-dit Ty Névez
- Emilie BIZIEN, 43 bis allée du Tromeur
- Caroline NICOLAS, 3 lieu-dit Keravezan
- Lisa BELLET, 7 lieu-dit Langoniant
- Raphaël KANAAN, 296 route de la Laiterie

Décès

- Agnès GUILLOU née PINVIDIC, 1 lieu-dit Kergornec Bras, 90 ans
- Raymond DOLL, 1 lieu-dit La Garenne, 79 ans
- Joseph LANNON, 5 lieu-dit Quinquis Marc, 95 ans
- Joseph ROUSSEL, 2 lieu-dit Beauregard, 78 ans
- Daniel TACON, 8 rue de l'Elorn, 78 ans

Mariages

- Mme Armelle LEOST et James TANNER, Dennington Suffolk (Royaume Uni)
- Mme Elise LANDIER et M. COISSAC Benjamin, 3 rue du Moulin Neuf

URBANISME

Permis de construire accordés

- LAMOTTE Constructeur 29, M. DAVID Stéphane : création d'un lotissement de 6 maisons individuelles, lieu-dit Quinquis Marc
- SAS SOCASIM, M. SALOU André : création d'un lotissement de 16 maisons individuelles, lieu-dit Kergoat Huella
- M. et Mme RAVILY Jonathan et Carine : construction d'une maison individuelle, 11 rue Antarès
- Mme LE MENN Fiona et M. GOASDUFF Florent : construction d'une maison individuelle, 2 rue Antarès
- M. TROADEC Lionel : construction d'une maison individuelle, 6 allée des Roches Blanches
- Mme CHALOM Elisabeth : construction d'une maison individuelle, 16 rue Izar

*Nous tenons à remercier nos distributeurs du Kelou
qui sillonnent les routes de Plouédern pour le remettre à chaque foyer.*

Comité de Jumelage

Vous trouverez dans ce bulletin municipal un questionnaire que nous avons préparé afin de connaître vos attentes concernant le comité de jumelage.



Nous vous remercions de prendre quelques instants pour nous répondre avant le 31 mars, soit en déposant ce questionnaire à la mairie ou par mail aux adresses suivantes : mhmoalic@gmail.com ou marielle.gueguen@wanadoo.fr

Ce questionnaire est anonyme, mais si vous le souhaitez, vous pouvez mentionner vos noms.

Pour information :

Le 27 mars, nous organisons un après-midi récréatif à la salle Neptune. Un spectacle proposé par Monique Castel et Serge Brad (2 fois 45 minutes) ravira les enfants de moins de 7 ans accompagnés de leurs parents.

Les Étoiles de Plouédern

Les Étoiles de Plouédern sont en pleine préparation pour la prochaine édition du carnaval de la Lune Étoilée prévue le 3 avril prochain.

Nouvelles couleurs du char, qui a eu l'occasion de prendre un bon bol d'air lors du passage du Tour de France le 26 juin dernier, nouvelle chorégraphie en cours de préparation et finalisation des costumes sont au programme des prochaines semaines.

Tous les bénévoles sont sur le pont car tout s'accélère lors des dernières semaines.

Pour la première fois, le char sera sorti et présenté aux habitants de la commune en avant-première, lors d'une soirée spéciale le 26 mars prochain à la salle Steredenn. Ce sera un avant-goût du grand défilé le week-end suivant dans les rues de Landerneau.

N'hésitez pas à venir le voir.



Amicale Cyclotouriste

Pour la saison 2022, la composition du bureau est la suivante :

Thierry Le Bars, Président - Christian Bréhat, secrétaire - Jean-François Diverrez, trésorier - Daniel Bouly et Gilles N Guyen Vien, webmaster, sponsoring et communications extérieures - Nicolas Sergent, référent courses Fsgt et Yohann Diverrez, membre du bureau.

À noter, le départ du bureau de Louis Porhel et Pascal Roudaut, souhaitant passer le relais. Ainsi, les membres du bureau saluent chaleureusement leur investissement sans faille au sein de l'Amicale depuis de nombreuses années.

En décembre 2021, une cinquantaine de cyclos ont participé au Téléthon de Plouédern.

Nous allons reprendre les randonnées locales par exemple au Folgoët (action caritative pour maladie Parkinson) ou au Drennec (maladie de Crohn).



Une belle sortie du début d'année avec Laurent Pichon (coureur chez Arkéa-Samsic), toujours partant pour rouler avec les cyclos de Plouédern.

Date à retenir :

**Le dimanche 6 mars,
la rando annuelle du club
avec 4 circuits vélo (92, 88, 77 ou 57 km).**

Un circuit de 30 km aux alentours de la commune sera mis en place pour les vélos à assistance électrique. Trois circuits de marche au choix (5, 10 et 15 km) seront proposés en empruntant les nouveaux aménagements doux en direction des tranchées de Kergoat.

Tarifs :

5 € au cyclo adulte et 2 € au moins de 12 ans – 4 € au marcheur adulte et 2 € au moins de 12 ans.

À partir de 11 h 30, une collation sera servie tout en respectant les conditions sanitaires.

Le projet « grande sortie » (reporté en 2020 et 2021) est reconduit avec la semaine en Ariège du 20 au 27 juin sur la commune de Rieux de Pelleport (près de St-Jean du Falga, commune jumelée avec Plouédern).

Consulter nos parcours sur le site :
www.amicalecycloplouedern.fr

Théâtre Trou de Mémoire

Nous aurons le plaisir de jouer pour vous, une pièce de Jacky Lecigne, à la salle Steredenn, le samedi 5 mars à 20 h 30 et le dimanche 6 mars à 14 h 30.

Nous vous attendons nombreux, les bénéfices seront partagés entre l'association « Leucémie Espoir » et le Téléthon.

Vous n'êtes pas disponibles à ces dates, n'hésitez pas à vous déplacer, nous jouons le 30 avril pour l'association Diriboul à Dirinon, le 1^{er} mai pour le twirling à Lesneven, le 7 mai pour l'association Loisirs à Gouesnou.

Les jeunes de la troupe monteront sur scène le dimanche 8 mai à Plouédern.



Tennis Club Plouédern

L'équipe garçons de 12/14 ans se place en milieu de tableau pour leur première année en compétition. Mayeul, Maxime, Élouan et Loeiz peuvent être très fiers de leurs résultats. Des cours de perfectionnement pour les jeunes auront lieu la 2^e semaine des vacances d'avril organisés par Sébastien Texeraud.

Le tournoi interne se déroulera également au mois de mai comme tous les ans et verra s'affronter tous les joueurs dans différentes catégories.

Contact pour informations : Tanguy 06 06 56 45 47
ou par mail tcplouedern@fft.fr

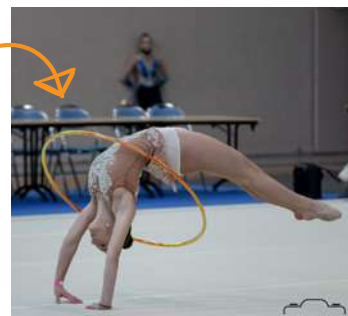


Les enfants du stage de Noël avec l'entraîneur Sébastien.

GR Plouédern

La GR Plouédern compte 82 gymnastes, de 5 à 17 ans, réparties en 10 catégories. Les plus grandes d'entre elles ont eu la chance de voir se maintenir les compétitions individuelles malgré les conditions sanitaires strictes. Cet exercice leur a permis de faire la démonstration de leurs enchaînements, non seulement pour les juges qui les évaluaient, mais également pour le plaisir de leurs familles venues jouer les supporters autour des praticables !

Inès Guéguen
aux championnats
départementaux
le 16 janvier 2022
(Crédit photo Michel Le)



Lors des départementaux de Lesneven, organisés conjointement par les clubs de Kernilis et de Plouédern début janvier, 17 plouédernéennes se sont donc présentées. Notre club a récolté pas moins de 8 médailles et a vu 13 gymnastes se qualifier pour les régionaux du 30 janvier à Brest.

Les honneurs 11/12 ans
aux départementaux
Amélie, Tyfenn, Anaëlle,
Camille et Elyne



Le club espère que les prochains résultats pourront leur permettre de se rendre aux championnats de France individuels qui auront lieu à Lormont en Gironde début juin 2022.

D'ici là, les plus jeunes du club auront réalisé leur première prestation en public, si on oublie de compter celle du Téléthon ! Un mini gala sera en effet proposé par le club le 6 mars pour permettre de voir l'évolution des apprentissages d'une année sur l'autre.



Le groupe des Éveils 1
avec les monitrices Laurine et Lalie



Les petites
au Téléthon

En attendant, le bureau, un peu bousculé par la covid, recherche des bénévoles en vue des compétitions en équipes et du gala général de fin juin. Il espère voir de nouvelles personnes s'engager pour étoffer l'équipe lors de son assemblée générale du 5 mars.

Les conseils de Jardin'Edern

PRODUIRE SES PROPRES LÉGUMES

Et pourquoi pas ? Que vous disposiez d'un balcon ou d'un grand terrain vous pouvez vous y mettre dès maintenant. Installez des bacs à planter ou des carrés potagers délimités par des planches à un endroit ensoleillé. Dans les bacs, mélangez de la terre à planter (à acheter en jardinerie) à de la bonne terre de jardin avec un peu de compost : vous voilà prêts à démarrer des semis de radis, salades. Puis plus tard viendront le tour des haricots et des tomates cerises.

Dans les carrés potagers, décapez la pelouse à la houe. Rajoutez du compost ou fumier (disponibles en jardinerie). Remuez la terre à la griffe ou au croc et égalisez. Le lit de semence est prêt.

En fonction du temps dont vous disposez vous choisirez les cultures les plus faciles : radis, laitues, épinards, haricots verts, courgettes, potimarrons, butternuts. Et les cultures de petits fruits (fraises, framboises) chez soi font le bonheur des enfants, à petit prix.

Un jardinier utilise bien sûr les connaissances apportées par autrui, mais il se crée avant tout sa propre expérience d'année en année. Et la patience et l'échec font partie de cet apprentissage.

Le beau geste de solidarité du Youth Club

L'association du Youth Club, récemment dissoute par manque de bénévoles et de fréquentation, a fait don de 2450 € réparti entre 4 associations.

Tout d'abord au Téléthon pour la recherche sur les maladies génétiques neuro musculaires, ainsi qu'au club de GRS ce qui leur permettra de contribuer aux frais de déplacement et à l'achat de matériel. Mais aussi à Piloudous, qui est une association d'environ 30 étudiants en 2^e année de médecine à Brest et qui redonne le sourire aux enfants hospitalisés en leur offrant des sorties, des activités ...et enfin à Rêves de Clown qui a pour mission de donner du rêve aux enfants hospitalisés.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Jeudi 3 mars à 18 h 30 :
Réunion publique projet d'aménagement,
organisée par la Mairie, complexe Steredenn
- Samedi 5 mars :
Collecte de journaux,
portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern
- Samedi 5 et dimanche 6 mars :
Représentations théâtrales,
complexe Steredenn, organisées par Trou de Mémoire
- Dimanche 6 mars :
Randonnée cyclo et pédestre,
organisée par l'Amicale Cyclotouriste
Mini gala,
salle de sports, organisé par la GR Plouédern
- Jeudi 10 mars à 17 h 30 :
Atelier participatif aménagement du bourg
organisé par la Mairie, complexe Steredenn
- Du 9 au 15 mars :
Semaine de la langue bretonne 
- Samedi 19 mars :
Portes-ouvertes de 9 h à 12 h,
organisées par l'école St Edern
- Vendredi 25 mars :
Conférence « Adaptation logement »,
organisée par Vas-Y, complexe Steredenn
- Samedi 26 mars :
Découverte du nouveau char de Plouédern,
complexe Steredenn, organisée par les Étoiles de Plouédern
- Dimanche 27 mars :
Après-midi récréative, *organisée par le Comité de Jumelage, complexe Steredenn*
- Dimanche 3 avril :
Carnaval de la Lune Étoilée,
participation des Étoiles de Plouédern à Landerneau
- Dimanches 10 et 24 avril :
Elections présidentielles,
salles Neptune et Orion
- Jeudi 5 mai :
Café rencontres « Maintenir une communication avec ses proches »,
salle de la bibliothèque, organisé par le Café des aidants
- Dimanche 8 mai :
Spectacle théâtre enfants,
organisé par Trou de Mémoire, complexe Steredenn
- Du 13 au 29 mai :
Festival Soñj, *Pays de Landerneau Daoulas*
- Dimanche 15 mai :
Foire à tout,
organisée par l'APEL, complexe Steredenn
- Samedi 21 mai :
Concert Fête de la Bretagne, *organisé par la Mairie et la bibliothèque, complexe Steredenn*
- Samedi 28 mai :
Soirée festive avec les St Jeantais, *organisée par le Comité de Jumelage, complexe Steredenn (sur réservation avant le 30 avril)*

PROGRAMME page 4

Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU

06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEDEC - 06 32 75 90 36

martine.meudec-senant@hotmail.com

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

Association à l'honneur

Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) : Ambroise OLLIVIER à l'honneur

L'assemblée générale de l'UNC, présidée par Yvon MARZIN, s'est tenue le samedi 11 décembre 2021 à la salle Orion. Le président a ouvert la séance en remerciant les 30 adhérents présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée.

Il a salué tout particulièrement la présence du Maire, Bernard GOALEC, le remerciant pour la subvention accordée, de l'adjoint aux associations Pascal QUÉDEC, du délégué de secteur Yves LE LANN et fait observer une minute de silence à l'intention des camarades décédés depuis la dernière assemblée générale : François REUNGOAT, Jean DANTEC, Henri LAZOU, Jean LÉOST, Auguste MARCHALAND.

Le secrétaire Georges GUILLOU a ensuite dressé le bilan des activités de l'année écoulée. À noter, une baisse des effectifs de 8 membres depuis 2019 parmi les adhérents ayant participé au conflit algérien. L'association compte 52 membres dont 11 veuves. Une nouvelle adhésion cette année : Jean GOURVES comme membre associé.

Puis, il a retracé la participation de l'association aux cérémonies locales et départementales, notamment celle du 5 décembre à PLEYBEN, les activités festives en particulier le traditionnel repas annuel du 11 novembre au restaurant de Kériel qui a réuni 33 convives dans une ambiance très conviviale et les prévisions des activités en 2022.

Le trésorier Jean KERNEIS a donné lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 30 novembre 2021 en soulignant que le compte de résultat fait apparaître un léger déficit. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Les nouveaux statuts de l'association, en conformité avec les statuts départementaux, ont été adoptés par l'ensemble des participants avec l'élection du nouveau conseil d'administration composé de 12 membres.

Lors de son intervention, M. le Maire a souligné le rôle important de l'UNC, notamment dans le domaine de la transmission de la mémoire.

Quant au délégué de secteur, il a évoqué l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue à Plogonnec le 26 septembre 2021 et fait part de sa réélection et celle du président Yvon MARZIN en qualité de membre du conseil d'administration départemental.

L'assemblée générale touchant à sa fin, le président a procédé à la remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, de l'insigne de bronze avec étoile dorée, à Ambroise OLLIVIER, en soulignant sa grande disponibilité, sa dignité lors des cérémonies, en reconnaissance des 20 ans de fidélité, à la fonction, hautement symbolique, de porte-drapeau de l'UNC de Plouédern.

À l'issue de la réunion, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire le bureau.



Ambroise Ollivier



1^{er} rang, de gauche à droite : Jacques PARTEL - Joseph ABALAIN, vice-président - Yvon MARZIN, président - Gérard OLLIVIER, secrétaire adjoint Ambroise OLLIVIER, porte-drapeau.

2^e rang, de gauche à droite : René PALLIER - Thierry BERNARD, porte drapeau René LEAL - Jean KERNEIS, trésorier - Georges GUILLOU, secrétaire Charles DOUCHY - Absent de la photo : Jacques LE BIAN, trésorier adjoint.

Réaménagement du bourg

Réhabilitation de l'ancien « Studio 211 »

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réhabilitation de l'ancien « studio 211 » ont démarré au mois de janvier.

Ce bâtiment, construit en 1890 et agrandi à plusieurs reprises, a accueilli un restaurant, un bar, une boucherie et même un bowling. Le bar renommé « Studio 211 » en 2003 a fermé définitivement ses portes en 2009, deux ans plus tard la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas avait acheté le local afin de pouvoir le réhabiliter et redynamiser le centre bourg.

Le projet se concrétise enfin grâce à tous les partenaires qui ont étudié les différentes potentialités du site. Finistère Habitat a ainsi été retenu pour son projet mixte d'habitat et de commerce par Plouédern, la CAPLD mais aussi les Architectes et Bâtiments de France.

Coût de l'opération : 1 403 000 € TTC

Rétroplanning des travaux :

- Désamiantage janvier/février 2022
- Démolition des bâtiments février/mars 2022
- Travaux sur les réseaux avril 2022
- Démarrage de la construction avril 2022
- Livraison en décembre 2023

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des travaux tout au long du projet, dans le Kelou mais aussi sur les réseaux sociaux.

Alors retrouvez-nous sur :

- <https://www.plouedern.fr/>
- Facebook



Des logements et un local commercial



Le nouveau bâtiment comportera ainsi 7 T3 et 1 T2 disponibles à la location et répartis sur les 3 niveaux.

.....
 • La commune recherche déjà pour son local commercial de 150 m² (divisible) le ou les candidats qui souhaiteraient s'y installer. La commune étudiera toutes les propositions afin de permettre l'installation d'un commerce ou de services essentiels aux besoins de ses habitants.



Réunion publique et ateliers de concertation sur les projets d'aménagement

Votre avis compte

La commune entame une démarche de concertation dans le cadre du schéma directeur d'aménagement qu'elle a lancé en octobre 2021.

Celui-ci doit fixer sur le moyen et le long terme les projets d'aménagement, les besoins d'équipement de Plouédern dans une optique de qualité et d'attractivité du territoire en renforçant les dimensions environnementales et paysagères de la commune.

Une réunion publique, ouverte à tous, sera ainsi organisée le jeudi 3 mars à 18 h 30, à la Salle Steredenn.



Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale et l'agence A3 Paysage de présenter l'étude du schéma directeur, ses objectifs et sa finalité.

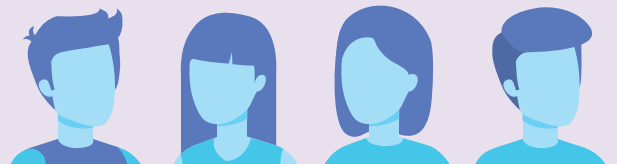
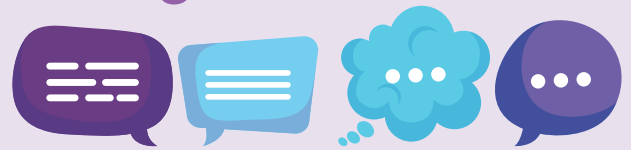
Elle sera également l'occasion d'introduire la série des 3 ateliers de concertation qui se tiendront de mars à mai 2022.

Le premier atelier participatif se tiendra le jeudi 10 mars à 17 h 30, salle Steredenn.

Il sera animé par l'agence d'urbanisme A3 Paysage autour du thème « J'imagine le bourg de Plouédern ».

Cet atelier, incluant une visite de site, invitera les habitants de Plouédern à réagir sur ce qu'est aujourd'hui le bourg, ses avantages, ses inconvénients.

Cet atelier est ouvert à tous les habitants qui souhaitent y participer dans la limite d'une jauge de 25 personnes.



RÉUNION PUBLIQUE

LE JEUDI 3 MARS À 18H30

À LA SALLE STEREDENN

sur inscriptions en mairie ou

accueil@plouedern.fr

Vous aurez la possibilité de vous y inscrire suite à la réunion publique, en mairie ou par mail à l'adresse suivante : accueil@plouedern.fr

La Communauté de Communes est devenue Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas au 1^{er} janvier 2022 !



27 ans après sa création, la Communauté de Communes est devenue Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas (CAPLD) le 1^{er} janvier 2022. Une nouvelle page de l'histoire commune du territoire est en train de s'écrire.

Pourquoi cette évolution ?

Tout simplement parce qu'elle a passé le cap des 50 000 habitants, 50 108 habitants très exactement, seuil pour changer de statut. De même, Landerneau, ville-centre, a franchi la barre des 15 000 habitants.

Une Communauté d'agglomération, qu'est-ce que c'est ?

La Communauté d'agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) à fiscalité propre. Elle regroupe plusieurs communes formant, à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave autour d'une ou plusieurs communes centre de plus de 15 000 habitants. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité, en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Il s'agit donc d'une forme d'intercommunalité de projet, fortement intégrée.

La communauté d'agglomération dispose de :

- compétences obligatoires (aménagement de l'espace, développement économique, équilibre social de l'habitat, politique de la ville) ;

- compétences arrêtées par les conseils municipaux des communes intéressées (au moins trois parmi : voirie, assainissement, eau, cadre de vie, équipements culturels et sportifs, action sociale).

Elle peut en outre exercer des compétences que les communes lui transfèrent. Le conseil de communauté peut aussi définir des compétences qui sont « d'intérêt communautaire », afin d'élargir le champ d'intervention de la communauté.

La gestion des services publics de proximité

La CAPLD bâtit aussi une politique de l'habitat pour le territoire à travers l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat. Elle agit pour la protection et la mise en valeur de l'environnement ou encore la promotion touristique du Pays. On retrouve également sa signature derrière l'aménagement des zones d'activités sur le territoire, la construction de logements sociaux et d'urgence, le CLIC (pour les personnes âgées) ou encore l'organisation de services publics indispensables à notre vie quotidienne comme le ramassage des ordures ménagères et la collecte sélective, l'assainissement collectif et non collectif, et dernièrement la mobilité et la gestion des eaux pluviales urbaines...

Des politiques ciblées

De façon moins visible aux yeux du grand public, la CAPLD met également en place des politiques ciblées au bénéfice de sa population. Elle finance par exemple une politique en faveur des enfants scolarisés sur son territoire (initiation gratuite à la musique et au nautisme, participation aux frais de transports scolaires...). Elle apporte aussi sa pierre à l'édifice en exploitant ou en construisant des équipements de loisirs comme le complexe aquatique d'Aqualorn ou la future salle de sports d'intérêt communautaire.

Les chiffres clés de la communauté d'agglomération :

50 108
habitants



22
communes



370 km²



18 000
emplois



2^e agglomération du pays de Brest en nombre d'habitants et d'emplois



48 conseillers communautaires



DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé au **stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr – Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern

Le RPE (Relais Petite Enfance)

56, rue Hervé de Guébriant - Landerneau
Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ
Pour les inscriptions pour les accueils en halte-garderie se présenter directement à la crèche, place de la Mairie.
<https://inscription.creche-attitude.fr/>
Tél. : 09 65 37 20 04

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern,
Tél. : 02 98 20 97 66
Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet,
Tél. : 02 98 21 06 72

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau.
Contact : 02 98 85 95 57

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50
Horaire d'été (01/03 au 31/10) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Fermeture les dimanches et jours fériés
Déchets verts : accès libre - Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

CAPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tél. : 02 98 21 34 49

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZI Saint Eloi – 11 rue des Gléan
29800 PLOUEDERN
Tel : 06.06.41.39.48
Courriel: contact@letriporteur.bzh
Facebook: <https://www.facebook.com/recyclerieletriporteur>
Site officiel : <https://le-tri-porteur.wixsite.com/letriporteur>
Espace de vente ouvert le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.
Dépôts des dons possibles le mercredi 10 h 00-12 h 00/ 14 h 00-16 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 16 h 30.

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)
8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)
Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)
Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau
Sans rendez-vous : tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30, uniquement sur rendez-vous les après-midis des lundi, mardi et jeudi. Fermeture de l'accès au public les après-midis des mercredi et vendredi.

CONCILIEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice
Permanence : Mairie de Landerneau
Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20
La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 11 h 00.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 13 mars à La Roche Maurice
 - Dimanche 27 mars à Plouédern
 - Dimanche 10 avril à Trémaouézan (Les Rameaux)
 - Dimanche 24 avril à La Roche Maurice
 - Dimanche 8 mai à Plouédern
 - Dimanche 22 mai à Trémaouézan
- Pour Pâques, les horaires des messes seront affichés dans le porche de l'église.

Des marches de Carême seront proposées le dimanche, dont une sur Trémaouézan avec une messe à 17 h 00 (voir informations dates dans le porche de l'église de Plouédern)
Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

Marie MOUSSET, pharmacienne, vous accueille à la pharmacie du bourg depuis début décembre 2021.

Voici ses nouveaux horaires :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30 en continu
Le samedi de 8 h 30 à 13 h

16 route de la Laiterie, Plouédern
Tel : 02 98 20 81 67
pharmacieplouedern@gmail.com

NOUVEAUX COMMERÇANTS

DE SOUSA MAÇONNERIE - *Maçonnerie générale*

6 lotissement de Kéranfloch, Plouédern
06 26 76 75 43/06 26 50 61 30 - ads29@hotmail.fr

AKM Detailing - *Service d'esthétique automobile*

Maxime KWASNIOSKY
ZAE de St Eloi - Rue de Béniguet - Tél. : 07 87 15 34 60
contact@akm-detailing.fr

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO ET DE LA MARCHÉ : 2^{ème} phase

Runhuel

Le premier tronçon de la liaison Bourg de Plouédern / Landerneau a été mis en service à la mi-décembre 2021. Les premiers retours des utilisateurs et des riverains sont positifs et nous incitent à poursuivre les travaux d'aménagements cyclables.

Les travaux de la deuxième tranche, Runhuel / Landerneau, débuteront mi-mars pour une durée de 9 semaines.

Les aménagements de l'axe Bourg de Plouédern / Landerneau permettront donc à chacun de circuler en toute sécurité et de rejoindre dans de bonnes conditions les équipements les plus fréquentés de Landerneau : collèges, lycées, piscine, cinéma, commerce, gares...

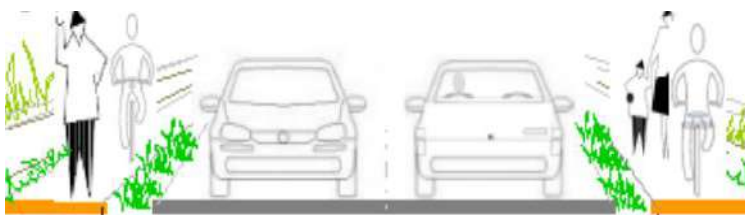
Les travaux

La commune a fait de nouveau appel au bureau d'études A&T Ouest.

Pour ce second tronçon, nous avons opté pour une piste unidirectionnelle de chaque côté de la RD29. Les vélos bénéficieront donc d'un espace de 1m50 de large qui leur sera dédié.

Les piétons occasionnels pourront également emprunter la piste tout en faisant attention aux vélos dans les parties les plus étroites.

Une bande enherbée viendra séparer les pistes de la route départementale et sécurisera également les utilisateurs.



Beaugard

Revêtement utilisé :

La commune a décidé d'utiliser du granulat de la carrière du Goasq à Scrignac. Sa couleur allant de l'ocre au beige s'éclaircira dans le temps et permettra de mieux délimiter les espaces de circulation.



La circulation sera perturbée durant les travaux dans le sens Plouédern-Landerneau et une déviation sera mise en place. En revanche, celle dans le sens Landerneau-Runhuel ne devrait pas être impactée.

Kergoat